



Vivre la CNV avec les enfants par le jeu

**du 27 au 28 avril 2019
à Paris (75)**

Public concerné et prérequis

Cette formation est un approfondissement s'adressant à tout acteur de l'éducation, souhaitant intégrer de manière plus fine la CNV dans ses relations éducatives.

Elle est ouverte à toute personne amenée à encadrer des groupes d'enfants de 5 à 15 ans, et désireuse de partager avec ces jeunes les fondements du processus de la CNV. Elle s'adresse aux professionnels (éducateurs, enseignants, animateurs, ...) et aux parents.

Précision : il s'agit d'une formation pour adultes, entre adultes, pour développer des compétences dans l'animation de temps avec les jeunes (ce n'est pas un temps avec enfants)

Prérequis :

avoir suivi les bases de la CNV : les modules 1, 2 et 3 tout public, ou les bases de la CNV au service de l'éducation et avoir commencé à pratiquer

Objectifs

Les enfants apprennent la CNV essentiellement par la manière dont nous vivons les relations et les conflits, entre adultes devant eux, et dans nos relations avec eux.

Ils apprennent aussi en vivant des temps consacrés à la relation dans le quotidien de la vie du groupe (jeux coopératifs, accords de groupe, météo du jour, temps de régulation de la vie de groupe, ...).

Cette formation permettra de découvrir des activités ludiques, pouvant trouver leur place dans ces temps consacrés à la relation, et permettant aux enfants et aux adolescents de découvrir et intégrer la CNV par le jeu.

Le jeu offre un cadre sécurisant, où le plaisir et le rire permettent de retrouver la joie, qui favorise les liens, ouvre à la nouveauté dans la relation. Les temps de retours, qui suivent les moments de jeu, aident à la perception de ce qui se vit en soi et en l'autre.

Association Loi 1901

Siège social : 40 route de la Serraz 73370 Le Bourget du Lac

Secrétariat : 1410 route de Montoison 26120 UPIE- contact@declic-cnveducation.org

SIRET : 809 498 538 00010 - APE : 8559B

Numéro organisme de formation : 82 73 01745 73

A l'issue de la formation, le.la participant.e sera capable de connaître et savoir mettre en œuvre, avec les enfants et les jeunes, des activités ludiques, permettant :

- d'offrir des alternatives au fonctionnement habituel dans les conflits, entre les enfants, et avec eux (disputes, insultes, violence et réponse par la punition) et permettant de rétablir un climat favorisant l'échange, l'écoute réciproque, la créativité et la collaboration
- de développer, par le jeu, les compétences psychosociales des enfants et des jeunes : écoute, compréhension et expression de ses émotions, écoute empathique de l'autre, prise de responsabilité, recherche de solutions co-crées

Contenu

Le contenu de la formation permet de vivre par l'expérience ce qui peut être proposé à un groupe d'enfants et d'adolescents :

- Création du lien dans le groupe
- Présentation du contenu prévu, écoute des attentes et adaptations possibles du contenu
- Elaboration d'une charte de confiance
- Pratique de jeux permettant d'aborder par le vécu les différents aspects de la CNV :
 - l'observation, les émotions, les besoins, les demandes
 - l'écoute empathique
 - la posture d'attention, au-delà des mots
 - les paradigmes girafe et chacal
- Jeux coopératifs et jeux compétitifs
- Histoires à raconter ou à lire
- Retours sur les expériences vécues dans le jeu :
 - en tant que participant.e
 - transposition pour l'animation avec les enfants
 - les situations qui peuvent être rencontrées avec les enfants
 - savoir écouter chacun.e, passer du plaisir individuel à la conscience du collectif
 - savoir gérer les frustrations
- Présentation des 2 livres du programme « Gardien du sourire », conçus et rédigés par Nada Ignatovic-Savic, formatrice certifiée en CNV, offrant des idées d'activités dans l'esprit de la CNV, à vivre avec les enfants et adolescents

Méthodes pédagogiques

Cette formation est basée sur un apprentissage par l'expérience, supposant une réelle implication des participants. La formation propose une alternance de temps :

- d'expérimentation et de mise en commun des apprentissages vécus,
- d'apport d'informations théoriques,
- de mises en lien avec l'application concrète au quotidien,
- de jeux de rôles à partir des situations des participant-e-s,
- de co-créativité.

Animation

Sophie GROSJEAN

Formatrice certifiée par le CNVC, Formée à la Dynamique Participative, médiatrice, coach et auteure,

Mon rêve est de contribuer à co-créer un monde dans lequel chacun ose être qui il est vraiment et incarne les valeurs qui lui sont chères. Un monde où les enfants apprennent à savoir être dès leur plus jeune âge. Un monde où vivre ensemble signifie s'écouter soi et s'exprimer tout en écoutant l'autre, dans l'ouverture et la bienveillance. Un monde où communiquer équivaut à rechercher la qualité de la connexion et de la relation avant d'envisager des solutions et des pistes d'actions. Un monde, enfin, où les jeunes d'aujourd'hui seront demain des adultes authentiques, responsables et conscients ; où

Association Loi 1901

Siège social : 40 route de la Serraz 73370 Le Bourget du Lac

Secrétariat : 1410 route de Montoisson 26120 UPIE- contact@declic-cnveducation.org

SIRET : 809 498 538 00010 - APE : 8559B

Numéro organisme de formation : 82 73 01745 73

les organisations seront dirigées par des leaders inspirés et inspirants, et peuplées d'hommes et de femmes motivés et heureux de coopérer à la réussite de leur entreprise.

Depuis 2005 et afin d'incarner ce rêve, j'utilise le processus de la CNV pour accompagner les individus, les équipes et les organisations vers ce changement d'attitude qui me tient tant à cœur : développer un savoir être ensemble afin d'améliorer la qualité du savoir-faire. Apprendre à mieux communiquer, avec authenticité et bienveillance, afin d'œuvrer solidairement, dans la coopération, la créativité et le respect mutuel.

Evaluation et validation

Une attestation de stage est remise à chaque participant-e, accompagnée d'un document formalisant les compétences abordées pendant la formation et permettant aux participant-e-s d'évaluer leurs apprentissages.

Tout au long du stage les participant-e-s sont invité-e-s à utiliser la méthode transmise pour repérer leurs besoins satisfaits ou non et les exprimer. La formatrice fait chaque jour un point avec les participant-e-s, pour adapter au mieux le contenu du stage à leurs besoins.

Dates et horaires

Dates : du samedi 27 avril à 9h30 au dimanche 28 avril 2019 à 17h45

Horaires :

Samedi et dimanche :

Accueil à partir de 9h15

Formation : 9h30 à 17h45, avec une pause repas de 1h15

Les horaires pourront être adaptés en concertation avec les participant.e.s

Des documents seront à disposition des participant-e-s.

Durée : 14 heures de formation, équivalent à 2 journées de formation

Lieu

Le bateau Girafe – 84, Quai de Jemmapes – 75010 Paris, France

La formation n'est pas résidentielle et les repas ne sont pas prévus. Nous vous proposons d'emporter le plat et la boisson de votre choix et nous constituerons un grand buffet à partager.

Tarifs(hors repas et hébergement)

Particulier (financement sur deniers personnels) : 250 €

Ce tarif est donné comme repère. Nous souhaitons favoriser la participation consciente, et permettre à chacun de participer et de contribuer selon ses moyens, tout en prenant en compte nos propres besoins. Contactez-nous, si ce tarif est un frein à votre participation. Vous pouvez aussi contribuer davantage, pour soutenir les actions de Déclic CNV & Education.

Professionnel

Professions libérales, associations locales, TPE, prises en charge OPCA (Formiris, OPCALIA, UNIFAF, ...) : 400 €

Entreprises, organisations, institutions : nous consulter

Association Loi 1901

Siège social : 40 route de la Serraz 73370 Le Bourget du Lac

Secrétariat : 1410 route de Montoisson 26120 UPIE- contact@declic-cnveducation.org

SIRET : 809 498 538 00010 - APE : 8559B

Numéro organisme de formation : 82 73 01745 73

Adhésion à DECLIC –CNV & Education

La formation est ouverte aux adhérents de l'association.

Cotisation annuelle (du 1er juin 2018 au 31 mai 2019) : Particulier 20 € - Association 50 € - Entreprises 100 €

Les membres de soutien régulier sont dispensés de la cotisation annuelle.

(pour devenir membre de soutien, contacter Déclic)

Renseignements et inscriptions

Pour s'inscrire au stage, et pour toute question d'ordre pratique,

prendre contact avec le secrétariat de DECLIC - CNV & Education

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 14h au 04 69 60 93 85

contact@declic-cnveducation.org

Pour toute question d'ordre pédagogique, prendre contact avec

Sophie GROSJEAN

sg@girasol.be

Association Loi 1901

Siège social : 40 route de la Serraz 73370 Le Bourget du Lac

Secrétariat : 1410 route de Montoisson 26120 UPIE- contact@declic-cnveducation.org

SIRET : 809 498 538 00010 - APE : 8559B

Numéro organisme de formation : 82 73 01745 73

Bulletin d'Inscription 2018/2019

A compléter et retourner au plus tôt à :
Secrétariat DECLIC – CNV & Education, 1410 route de Montoisson 26120 UPIE

STAGE :

Intitulé du stage **Vivre la CNV avec les enfants par le jeu**.....

Dates : **du samedi 27 avril au dimanche 28 avril 2019**

Lieu : **Le bateau Girafe – 84 quai de Jemmapes – 75010 Paris**

Nombre de jours : **2 jours** Nombre d'heures : **14h**

PARTICIPANT(E) :

Nom : Prénom :

Activité dans le domaine éducatif :

Vous pouvez, si vous le souhaitez, dire quelques mots de ce que vous recherchez à travers cette formation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

COORDONNEES :

Je suis d'accord pour communiquer mes coordonnées sur la liste des participants Oui Non

Je suis d'accord pour recevoir les informations du réseau CNV :
ACNV (la vie du réseau) Oui Non

AFFCNV (les stages proposés par les formateurs) Oui Non

Association Loi 1901

Siège social : 40 route de la Serraz 73370 Le Bourget du Lac

Secrétariat : 1410 route de Montoisson 26120 UPIE - contact@declic-cnveducation.org

SIRET : 809 498 538 00010 - APE : 8559B

Numéro organisme de formation : 82 73 01745 73

Contrat de formation professionnelle
continue à la Communication NonViolente

**A retourner complété avec votre règlement intégral
à Secrétariat DECLIC – CNV Education, 1410 route de Montoisson 26120 UPIE**

Entre les soussignés

DECLIC -CNV & Education dont le siège social est 40, rue de la Serraz, 73370 Le Bourget du Lac
SIRET 809 498 538 00010
APE 8559B
numéro de déclaration d'organisme de formation 82 73 01745 73
représenté par Caroline Ader Lamy, sa présidente

Ci-après désigné « l'organisme de formation » d'une part,

Et M Mme

NOM Prénom

Adresse personnelle

Code Postal Ville

Tél Courriel

Portable Profession

Statut

(salarié, travailleur indépendant, profession libérale, bénévole, etc)

qui confirme que les acquis de cette formation lui serviront dans le cadre de ses activités
professionnelles et/ou associatives actuelles ou à venir

Ci-après désigné « le stagiaire » d'autre part,

est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L.6353-3 à L.6353-7 du
code du travail.

Article 1 : Objet du contrat

L'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

- Intitulé :** Vivre la CNV avec les enfants par le jeu
Dates : du samedi 27 avril au dimanche 28 avril 2019
Lieu : Le bateau girafe – 84 quai de Jemmapes – 75010 PARIS
Horaires : 9h30 – 17h45 avec une pause de 1h15
L'organisation des horaires pourra être adaptée, en concertation avec le groupe.
Durée : 14h de formation, équivalent à 2 journées de formation
Pré requis : aucun

Tarifs merci de cocher la case correspondant à votre situation	Prix pour l'ensemble de la formation	Adhésion 2019-2020 à DECLIC – CNV & Education
<input type="checkbox"/> A - Particulier	250 €	20 €
<input type="checkbox"/> B - Professions libérales, associations, TPE, OPCA, FORMIRIS	400 €	50 €

Vous pouvez, si vous le souhaitez, dire quelques mots de ce que vous recherchez à travers cette formation :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COORDONNEES :

- Je suis d'accord pour communiquer mes coordonnées sur la liste des participants Oui Non
- Je suis d'accord pour recevoir les informations du réseau CNV :
- ACNV (la vie du réseau) Oui Non
- AFFCNV (les stages proposés par les formateurs) Oui..... Non

Article 2 : Nature, objet et durée de l'action de formation professionnelle

- L'action de formation désignée à l'article 1, commandée par le stagiaire entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313.1 du code du travail « **Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances** ».
- La durée de la formation est indiquée dans l'article 1.
- Le programme et les objectifs de l'action de formation désignée à l'article 1 sont joints en annexe au présent contrat.

Article 3 : Délai de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.6353-5 du Code du Travail, il est rappelé que, dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'organisme de formation.

Article 4 : Niveau de connaissances préalables requis

Avoir suivi les bases de la CNV : les modules 1, 2 et 3 tout public, ou les bases de la CNV au service de l'éducation et avoir commencé à pratiquer

Article 5 : Organisation de l'action de formation

- L'organisme de formation s'engage à envoyer une confirmation 10 jours avant le début du stage et se réserve le droit de l'annuler en cas d'effectif insuffisant
- Le lieu de la formation est cité dans l'article 1 du présent contrat.
- La salle ne comporte que des chaises, disposées en cercle afin de favoriser le travail régulier en sous-groupes. Pour garantir une animation interactive, les formateurs emploient un tableau papier ou un tableau noir.
- L'action de formation est organisée pour un effectif de **15 stagiaires maximum**.
- Les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre et les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans le programme en annexe au présent contrat.
- L'action de formation définie à l'article 2 du présent contrat sera dispensée par :

Sophie GROSJEAN

Formatrice certifiée par le CNVC, Formée à la Dynamique Participative, médiatrice, coach et auteure,

Mon rêve est de contribuer à co-crée un monde dans lequel chacun ose être qui il est vraiment et incarne les valeurs qui lui sont chères. Un monde où les enfants apprennent à savoir être dès leur plus jeune âge. Un monde où vivre ensemble signifie s'écouter soi et s'exprimer tout en écoutant l'autre, dans l'ouverture et la bienveillance. Un monde où communiquer équivaut à rechercher la qualité de la connexion et de la relation avant d'envisager des solutions et des pistes d'actions. Un monde, enfin, où les jeunes d'aujourd'hui seront demain des adultes authentiques, responsables et conscients ; où les organisations seront dirigées par des leaders inspirés et inspirants, et peuplées d'hommes et de femmes motivés et heureux de coopérer à la réussite de leur entreprise.

Depuis 2005 et afin d'incarner ce rêve, j'utilise le processus de la CNV pour accompagner les individus, les équipes et les organisations vers ce changement d'attitude qui me tient tant à cœur : développer un savoir être ensemble afin d'améliorer la qualité du savoir-faire. Apprendre à mieux communiquer, avec authenticité et bienveillance, afin d'œuvrer solidairement, dans la coopération, la créativité et le respect mutuel.

Article 6 : Prix de la formation

Le prix de l'action de formation professionnelle est stipulé dans l'article 1 du présent contrat. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L.6353-5 du Code du Travail et rappelé à l'article 3 du présent contrat.

Il est également précisé qu'il ne peut être payé, à l'expiration du délai cité à l'article 3 du présent contrat, une somme supérieure à 30% du prix convenu. Le solde donnera lieu à paiement à l'issue de la formation.

Article 7 : Indemnité en cas de dédit

Conformément à l'Article L.6353-7 du Code du Travail, il est rappelé que si,

- par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le présent contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont payées à l'organisme de formation, à due proportion de leur valeur prévue au contrat.
- en revanche, en cours d'exécution du présent contrat et sous réserve du délai de rétractation visé à l'article 6 du présent contrat, toute annulation portant sur tout ou partie de la commande définie à l'article 2 du présent contrat dans un délai compris entre 30 et 15 jours, les arrhes sont encaissées et dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de chaque session de l'action de formation professionnelle et indépendamment du cas de force majeure visé à l'alinéa précédent, le stagiaire s'engage à verser à l'organisme de formation une indemnité de dédit correspondant au prix TTC de la formation inexécutée du fait de l'annulation ou du dédit intervenu à l'initiative du stagiaire.

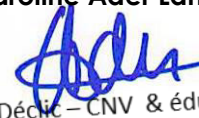
En cochant cette case, le stagiaire certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur remis avec le contrat.

Fait en deux exemplaires originaux à Lyon, le

Signature du stagiaire formation
(merci de parapher toutes les pages de la présente convention ainsi que les pages de l'annexe ci-dessous)

Pour l'organisme de

Caroline Ader Lamy



Déclic – CNV & éducation
Association Loi 1901
Siège social : 40 Route de la Serraz
73370 LE BOURGET DU LAC
declic.cnveducation@gmail.com
SIRET : 809 498 538 00010

En annexe (voir ci-dessous) : Programme de l'Action de Formation Professionnelle
(Merci de parapher chacune des pages de l'annexe, celles-ci faisant partie du contrat)

Annexe
Programme et Modalités de déroulement de
l'Action de Formation Professionnelle de Communication Non Violente

« Vivre la CNV avec les enfants par le jeu »

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation est un approfondissement s'adressant à tout acteur de l'éducation, souhaitant intégrer de manière plus fine la CNV dans ses relations éducatives.

Elle est ouverte à toute personne amenée à encadrer des groupes d'enfants de 5 à 15 ans, et désireuse de partager avec ces jeunes les fondements du processus de la CNV. Elle s'adresse aux professionnels (éducateurs, enseignants, animateurs, ...) et aux parents.

Précision : il s'agit d'une formation pour adultes, entre adultes, pour développer des compétences dans l'animation de temps avec les jeunes (ce n'est pas un temps avec enfants)

Prérequis :

avoir suivi les bases de la CNV : les modules 1, 2 et 3 tout public, ou les bases de la CNV au service de l'éducation et avoir commencé à pratiquer

Objectifs

Les enfants apprennent la CNV essentiellement par la manière dont nous vivons les relations et les conflits, entre adultes devant eux, et dans nos relations avec eux.

Ils apprennent aussi en vivant des temps consacrés à la relation dans le quotidien de la vie du groupe (jeux coopératifs, accords de groupe, météo du jour, temps de régulation de la vie de groupe, ...).

Cette formation permettra de découvrir des activités ludiques, pouvant trouver leur place dans ces temps consacrés à la relation, et permettant aux enfants et aux adolescents de découvrir et intégrer la CNV par le jeu.

Le jeu offre un cadre sécurisant, où le plaisir et le rire permettent de retrouver la joie, qui favorise les liens, ouvre à la nouveauté dans la relation. Les temps de retours, qui suivent les moments de jeu, aident à la perception de ce qui se vit en soi et en l'autre.

A l'issue de la formation, le/la participant.e sera capable de connaître et savoir mettre en œuvre, avec les enfants et les jeunes, des activités ludiques, permettant :

- d'offrir des alternatives au fonctionnement habituel dans les conflits, entre les enfants, et avec eux (disputes, insultes, violence et réponse par la punition) et permettant de rétablir un climat favorisant l'échange, l'écoute réciproque, la créativité et la collaboration
- de développer, par le jeu, les compétences psychosociales des enfants et des jeunes : écoute, compréhension et expression de ses émotions, écoute empathique de l'autre, prise de responsabilité, recherche de solutions co-créées

Contenu

Le contenu de la formation permet de vivre par l'expérience ce qui peut être proposé à un groupe d'enfants et d'adolescents :

- Création du lien dans le groupe
- Présentation du contenu prévu, écoute des attentes et adaptations possibles du contenu
- Elaboration d'une charte de confiance
- Pratique de jeux permettant d'aborder par le vécu les différents aspects de la CNV :
 - l'observation, les émotions, les besoins, les demandes
 - l'écoute empathique
 - la posture d'attention, au-delà des mots
 - les paradigmes girafe et chacal
- Jeux coopératifs et jeux compétitifs
- Histoires à raconter ou à lire
- Retours sur les expériences vécues dans le jeu :
 - en tant que participant.e
 - transposition pour l'animation avec les enfants
 - les situations qui peuvent être rencontrées avec les enfants
 - savoir écouter chacun.e, passer du plaisir individuel à la conscience du collectif
 - savoir gérer les frustrations
- Présentation des 2 livres du programme « Gardien du sourire », conçus et rédigés par Nada Ignatovic-Savic, formatrice certifiée en CNV, offrant des idées d'activités dans l'esprit de la CNV, à vivre avec les enfants et adolescents

Méthodes pédagogiques

Cette formation est basée sur un apprentissage par l'expérience, supposant une réelle implication des participants. La formation propose une alternance de temps :

- d'expérimentation et de mise en commun des apprentissages vécus,
- d'apport d'informations théoriques,
- de mises en lien avec l'application concrète au quotidien,
- de jeux de rôles à partir des situations des participant-e-s,
- de co-créativité.

Evaluation et validation

Une attestation de stage est remise à chaque participant-e, accompagnée d'un document formalisant les compétences abordées pendant la formation et permettant aux participant-e-s d'évaluer leurs apprentissages.

Tout au long du stage les participant-e-s sont invité-e-s à utiliser la méthode transmise pour repérer leurs besoins satisfaits ou non et les exprimer. La formatrice fait chaque jour un point avec les participant-e-s, pour adapter au mieux le contenu du stage à leurs besoins.

Pour que votre inscription soit validée rapidement, merci de retourner :

*** un exemplaire de ce contrat** (le deuxième exemplaire étant à conserver pour vous)
Pages de 1 à 4 dûment complétées et paraphées, avec date et signature en page 4
Pages 5 et 6 paraphées (annexes faisant partie du contrat)

*** un chèque de 185€, 300€ ou 715€ (30% suivant tarif coché en page 2) pour arrhes**

*** un chèque de 437€, 688€ ou 1660€ (selon tarif coché en page 2) pour solde**

*** le bulletin d'adhésion signé**

*** un chèque de 20€, 50€ ou 100€ (selon tarif coché en page 2)**

Les chèques sont établis **à l'ordre de DECLIC CNV & Education.**

Les deux chèques ne seront encaissés qu'à l'issue du module,
ils servent à valider votre inscription.

**Si vous procédez à l'inscription de plusieurs personnes,
merci d'établir un dossier complet et distinct par personne.**

Les dossiers d'inscription sont à retourner par courrier à l'adresse suivante :

Secrétariat DECLIC CNV & Education

1410 route de Montoison

26120 UPIE

Vous recevrez un mail à réception de votre dossier.

Votre inscription sera validée sur dossier complet
et dans la limite des places disponibles au moment de la réception de votre dossier.

Pour toutes informations complémentaires :

contact@declic-cnveducation.org

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Merci pour votre vigilance et à bientôt !